

COMMUNE DE SAINT JULIEN DES LANDES  
Département de la VENDEE  
Conseil Municipal du jeudi 26 Octobre 2017  
Procès verbal

Nombre de conseillers :  
en exercice : 14

Date de la convocation :  
20 octobre 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt six octobre le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique à 19h00 sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, PILLET Mireille, TESSIER Jean, BOURIEAU Bénédicte, GROUSSIN Didier, PHELIPPEAU Rémy, GROSSIN Bénédicte, MERCIER Isabelle, GROSSIN André, BRIANCEAU Joseph.

EXCUSES : GUERINEAU Chantal, GODET Jean-Philippe, CHAIGNE Amandine, PERRAUDEAU Carole.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle MERCIER .....

A 19h07, le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement en application des dispositions de l'article L2121-17 du CGCT

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017 :

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils entendent approuver le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2017.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

---

**DECISIONS**

Par délibération du 17 avril 2014 et conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions.

M le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

Accord cadre	GEOUEST	Requalification de l'espace public rue de l'industrie	2 900,00 €	3 480,00 €
Accord cadre	VOIX MIXTE	Requalification de l'espace public rue de l'industrie	3 337,50 €	4 005,00 €
Accord cadre	MAXIPAP	Fourniture administrative	225,36 €	270,43 €

---

**DOSSIERS POUR DELIBERATIONS**

**Réf. 01 - Avis ICPE GAEC Le centenaire (la Préjaudière)**

M le Maire présente une demande faite par les gérants du GAEC Le Centenaire, en vue d'obtenir l'enregistrement nécessaire à l'augmentation de l'effectif de l'élevage porcin. Cette installation, soumise à enregistrement des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, nécessite une consultation du public, avec un dossier consultable en mairie du 17 octobre au 14 novembre 2017 inclus.

Il est joint avec cette demande :

- Une copie de l'arrêté n°17-DRCTAJ/1-644 du 19 septembre 2017 prescrivant cette consultation,
- Des affiches (mise sur le tableau d'affichage depuis le 22/09/2017),
- Un registre destiné à recueillir les observations.

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis à cette demande.

VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable.

---

### Réf. 02 Avis ICPE GAEC Le centenaire (Martinet)

M le Maire expose la demande d'enregistrement présentée par les gérants du GAEC Le Centenaire en vue d'obtenir l'enregistrement nécessaire à l'augmentation de l'élevage de vaches laitières au lieu-dit « Les Suries » sur le territoire de la commune de Martinet, après regroupement avec le GAEC Piveteau. La commune de Saint Julien des Landes est concernée par le plan d'épandage des effluents de l'élevage et comprise dans le rayon d'affichage.

La demande s'accompagne d'une consultation du public, du 17 octobre au 14 novembre en mairie.

Il est joint avec cette demande :

- Une copie de l'arrêté n°17-DRCTAJ/1-645 du 19 septembre 2017 prescrivant cette consultation,
- Des affiches (mise sur le tableau d'affichage depuis le 22/09/2017).

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis à cette demande.

VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable.

---

### Réf. 03 Approbation CLECT

Monsieur le Maire précise que toutes compétences transférées à la communauté de communes doivent être étudiées par la CLECT.

Monsieur le Maire fait savoir qu'en application de l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a procédé à l'évaluation des charges transférées pour la nouvelle compétence « enfance – jeunesse ».

La CLECT a élaboré son rapport définitif d'évaluation en tenant compte des charges telles qu'elles existaient à la date du transfert, c'est-à-dire au 31 décembre 2016.

Monsieur le Maire présente le rapport joint à la présente délibération qui retrace, pour chaque commune, le montant des charges liées à la compétence « enfance jeunesse ». Il indique que l'évaluation réalisée par la CLECT a fait l'objet de plusieurs réunions de travail avec la commune.

Ce rapport doit désormais être approuvé par les communes, à la majorité qualifiée des conseils municipaux, dans un délai de trois mois à compter de sa transmission.

VOTE : Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents, le rapport de la CLECT.

---

### Réf. 04 Décision Modificative

M le Maire présente la décision modificative.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-60622 : Carburants	0,00 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632 : Fournitures de petit équipement	0,00 €	260,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6068 : Autres matières et fournitures	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6135 : Locations mobilières	0,00 €	140,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615221 : Entretien et réparations bâtiments publics	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61551 : Matériel roulant	0,00 €	3 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6226 : Honoraires	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6227 : Frais d'actes et de contentieux	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6228 : Divers	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6231 : Annonces et insertions	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6236 : Catalogues et imprimés	120,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	0,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €
D-63512 : Taxes foncières	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>1 620,00 €</b>	<b>7 700,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	22 220,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64162 : Emplois d'avenir	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64168 : Autres emplois d'insertion	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	4 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6455 : Cotisations pour assurance du personnel	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>19 300,00 €</b>	<b>31 370,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
<b>TOTAL R 018 : Atténuations de charges</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>
D-739211 : Attributions de compensation	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	54 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>54 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6531 : Indemnités	0,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 85 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>150,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6615 : Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6682 : Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)	2 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 88 : Charges financières</b>	<b>5 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-73211 : Attribution de compensation	0,00 €	0,00 €	178 117,19 €	0,00 €
R-73212 : Dotation de solidarité communautaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	197 532,19 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-7362 : Taxes de séjour	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 585,00 €
R-7381 : Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publ	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62 500,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	178 117,18 €	281 817,18 €
R-758 : Produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
TOTAL R 76 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>48 220,00 €</b>	<b>89 720,00 €</b>	<b>178 117,18 €</b>	<b>288 817,18 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	54 500,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	64 600,00 €
R-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 300,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 300,00 €
R-1322 : Régions	0,00 €	0,00 €	6 500,00 €	0,00 €
R-1323 : Départements	0,00 €	0,00 €	41 300,00 €	0,00 €
R-13251 : GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	62 800,00 €	0,00 €
D-2115 : Terrains bâtis	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21568 : Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21578 : Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	5 000,00 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313 : Constructions	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>13 000,00 €</b>	<b>80 000,00 €</b>	<b>62 800,00 €</b>	<b>62 800,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>91 500,00 €</b>		<b>91 500,00 €</b>

VOTE : Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative n°2.

### Réf. 05 Vente d'un délaissé (lotissement des Pins parcelle AB 1679)

La parcelle AB 1 679 d'une superficie de 100 m<sup>2</sup> fait partie intégrante de la propriété de M CHAIGNEAU. Il s'agit de régulariser la situation de puis la création du lotissement des Pins 5.

M le Maire propose au Conseil municipal de vendre la parcelle AB 1679 au prix de 2 500 €.

VOTE : Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents, le prix de vente de la parcelle AB 1 679 à 2 500 €, et autorise M le Maire à signer tout acte afférent à ce dossier.

### Questions diverses :

#### 1. Prévention routière

L'élection des délégués à la prévention routière aura lieu en novembre. Lors de la séance du 17 avril 2014, a été élue délégué titulaire Mme GUERINEAU Chantal, et délégué suppléant Mr PHELIPPEAU Rémy. Il est possible désormais de modifier les délégués titulaire et suppléant.

#### 2. Organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et primaires publiques

Lors du bureau communautaire du 13 septembre 2017, la question de l'organisation à été soulevée. Les maires sont en effet interrogés à ce sujet. Lors du dernier comité de pilotage du 12 juillet dernier, il a été convenu de maintenir la semaine de 4 jours ½ pour la rentrée 2017 et de mener une réflexion pour la rentrée 2018. Un mail a été adressé aux directeurs des écoles publiques du territoire afin qu'ils sollicitent l'avis de

leur conseil d'école ainsi que celui des parents. Un retour sera alors réalisé lors du prochain Comité de pilotage Enfance Jeunesse avant que la question ne soit tranchée en Conseil Communautaire.

### **3. Formation élus**

La Commission « formation élus » de l'Association des Maires et Présidents des Communauté de Communautés de Vendée à déterminer les thèmes de formation pour l'année 2018. Ceux-ci ont été approuvés par la Conseil d'Administration de l'AMPCV. Les thèmes sont les suivants :

- Communication
- Fonctionnement de la collectivité

Une organisation de formation intra (au sein de la collectivité) est possible en 2018 sur 2 thèmes : projet de territoire (de la théorie à la pratique), le fonctionnement et l'organisation des communautés de communes nouvelles ou modifiées.

Le tarif journalier est fixé à 120 euros.

### **4. Gribouilles d'artistes : assemblée générale**

Transmission de Mme GUERINEAU de la convocation à l'Assemblée Générale le vendredi 10 novembre 2017 à 20 heures de l'Association. A l'ordre du jour :

- Démarrage de l'association
- Bilan depuis sa création
- Objectifs futurs
- Changement et renouvellement de bureau

**5. Vente d'une parcelle à la Baudrière.** M le Maire a une contre proposition financière de la part de M GANDON.

**6. Le projet de panneaux photovoltaïque :** lors du conseil communautaire du 25 octobre dernier, une motion de soutien au projet photovoltaïque a été proposée. Sur 19 membres présents, 11 élus se sont abstenus et 8 ont apporté un avis favorable. Le permis de construire va être déposé prochainement.

**7. Repas de fin d'année :** 15 décembre 2017

**8. Repas CCAS :** la date fixée est le 25 novembre 2017

10. Les travaux d'accessibilité extérieurs de la salle polyvalente ont débuté cette semaine.

11. La réception de chantier du Clos du Bocage a eu lieu mercredi dernier.

12. Président de la chambre d'agriculture a contacté M le maire. M le Maire a réexpliqué que la communauté de communes a mis en attente le PLU de notre commune en attendant l'avancée du dossier sur le projet de panneaux photovoltaïque.

13. Le désamiantage de la maison BOUGIS est achevé.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 21h05.

A Saint Julien des Landes, le 31 octobre 2017

**Le Maire**  
**Joël BRET**